Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 25354

Intitulé

BAC PRO : Baccalauréat professionnel Systèmes numériques - Option A : sûreté et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire (SSIHT)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : 3ème Commission professionnelle consultative : métallurgie	Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

255 Electricite, électronique

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le/la titulaire du baccalauréat professionnel "systèmes numériques", option A"sûreté et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire" est un(e) technicien(ne) qui intervient sur les installations et équipements (matériels et logiciels) entrant dans la constitution de systèmes numériques des domaines professionnels suivants :

Alarme, sûreté, sécurité, incendie;

gestion active des bâtiments (GTB, GTC, bâtiment intelligent);

domotique liée à la gestion technique de l'habitat.

Il/elle est amené(e) à gérer des activités liées à la préparation, l'installation, la réalisation, la mise en service et la maintenance préventive, corrective et curative (diagnostic, dépannage et réparation). Il/elle intervient sur le réseau d'énergie dans la limite de ses compétences et participe au service client en complémentarité des services commerciaux.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs grands publics, professionnels et industriels.

Domaine des installations qui contribuent à la sûreté et à la sécurité des biens et des personnes.

Technicien(ne) conseil,

Technicien(ne) d'installation,

Technicien(ne) de mise en service,

Technicien(ne) de maintenance,

Technicien(ne) service après-vente (SAV),

Technicien(ne) centre d'appels,

Technicien(ne) préparateur(trice) pré-diagnostic,

Technicien(ne) intégrateur domotique.

Codes des fiches ROME les plus proches :

11305 : Installation et maintenance électronique

11307 : Installation et maintenance télécoms et courants faibles

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Analyse d'un système numérique

Situations de travail spécifiées et réalisées en milieu professionnel

Préparation, installation, mise en service, maintenance d'un système numérique

Economie-gestion

Prévention, santé, environnement

Mathématiques

Sciences physiques et chimiques

Langue vivante

Français

Histoire, géographie et enseignement moral et civique

Arts appliqués et cultures artistiques

Education physique et sportive

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de	- Appréhender la mise en oeuvre d'un projet simulé ou réel
la fiche n° 25354 - U2 :	d'installation d'un système
Analyse d'un système	- Faire un bilan de l'existant et recueillir les informations relatives
numérique	à l'exploitation et aux caractéristiques des matériels de l'installation
	- Analyser le fonctionnement de l'installation actuelle ou de
	l'équipement en vue de l'intervention
	- Préparer le plan d'action puis établir tout ou partie du plan
	d'implantation et de câblage
	- Analyser et interpréter les indicateurs de fonctionnement et
	établir un diagnostic
	Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté
	définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le
	règlement d'examen et les définitions d'épreuves)
Bloc de compétence n°2 de	- Planifier l'intervention
la fiche n° 25354 - U31 :	- Réaliser l'intégration matérielle ou logicielle d'un équipement
Situations de travail	- Effectuer les tests nécessaires à la validation du fonctionnement
spécifiées et réalisées en milieu professionnel	des équipements - Repérer les supports de transmission et d'énergie, implanter,
inilieu professionilei	câbler, raccorder les appareillages et les équipements
	d'interconnexion
	- Établir un pré diagnostic à distance
	- Mettre à jour les documents relatant les historiques des
	interventions
	- Communiquer lors de l'intervention, déceler et mettre en
	évidence les besoins du client
	- S'intégrer à la démarche qualité du service et respecter les
	termes du contrat
	- Renseigner le rapport de recette ou le bon d'intervention
	- Gérer ses lots de matériel, son temps d'intervention et les
	ressources
	- Adopter une attitude citoyenne et responsable dans le cadre de
	l'usage professionnel des outils numériques
	Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté
	définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le
	règlement d'examen et les définitions d'épreuves)
Bloc de compétence n°3 de	- Effectuer les tests, certifier le support physique
la fiche n° 25354 - U32 :	- Installer, configurer les éléments du système et vérifier la
1 1	conformité du fonctionnement
en service, maintenance d'un	
système numérique	le fonctionnement des matériels et logiciels en interaction - Réaliser l'intervention
	 Vérifier la conformité du fonctionnement des matériels et logiciels
	identifiés puis de l'installation
	identines pais de l'installation
	Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté
	définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le
	règlement d'examen et les définitions d'épreuves)
	regionient à examen et les deminions à épicaves/

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 25354 - U33 :	- Identifier les caractéristiques de l'environnement et du secteur de son activité professionnelle
Economie-gestion	- Découvrir et maitriser les bases de la gestion et de la communication professionnelle
	Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 25354 - U34 : Prévention, santé, environnement	 Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées Proposer des actions permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'urgence
	Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 25354 - U11 : Mathématiques	 Rechercher, extraire et organiser l'information. Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution. Expérimenter, simuler. Critiquer un résultat, argumenter. Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.
	Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 25354 - U12 : Sciences physiques et chimiques	 Rechercher, extraire et organiser l'information. Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité. Expérimenter, simuler. Critiquer un résultat, argumenter. Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.
	Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)
Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 25354 - U4 : Langue vivante	Compétences de niveau B1+ du CECRL - S'exprimer oralement en continu - Interagir en langue étrangère - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère
	Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°9 de	- Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer
la fiche n° 25354 - U51 :	- Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire
Français	- Devenir un lecteur compétent et critique
	- Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité
	culturelle
	Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté
	définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le
	règlement d'examen et les définitions d'épreuves)
Bloc de compétence n°10 de	- Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures
la fiche n° 25354 - U52 :	- Comprendre les enjeux liés au développement durable
Histoire, géographie et	- Identifier les enjeux et contraintes de la mondialisation
enseignement moral et	- Identifier les droits et devoirs civils, politiques, économiques et
civique	sociaux
	Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté
	définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le
	règlement d'examen et les définitions d'épreuves)
Bloc de compétence n°11 de	- Identifier les caractéristiques essentielles d'œuvres, de produits,
la fiche n° 25354 - U6 : Arts	d'espaces urbains ou de messages visuels
appliqués et cultures	- Situer une œuvre ou une production dans son contexte de
artistiques	création
	- Maîtriser les bases de la pratique des outils graphiques,
	traditionnels et informatiques
	Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté
	définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le
	règlement d'examen et les définitions d'épreuves)
	Compétences de niveau 4 du référentiel de compétences attendues
la fiche n° 25354 - U7 :	- Réaliser une performance motrice maximale
Education physique et	- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et
sportive	incertains
	- Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou
	acrobatique
	- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif
	- Respecter les règles de vie collective et assumer les différents
	rôles liés à l'activité
	Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté
	définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le
	règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION A LA CERTIFICATION	OUI	NON COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut	X	Le jury, présidé par un enseignant
d'élève ou d'étudiant		chercheur, est composé :
		- de professeurs appartenant à
		l'enseignement public et, sauf impossibilité
		d'au moins un professeur appartenant à
		l'enseignement privé sous contrat ou
		exerçant en centre de formation d'apprentis
		ou en section d'apprentissage ;
		- pour un tiers au moins d'employeurs et de
		salariés membres de la profession
		intéressée par le diplôme.

En contrat d'apprentissage	X	ldem
Après un parcours de formation continue	Х	ldem
En contrat de professionnalisation	Х	ldem
Par candidature individuelle	Х	ldem
Par expérience dispositif VAE	Х	ldem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	Х	
Accessible en Polynésie Française	Х	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Articles D. 337-51 à D. 337-94-1 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 1er mars 2016 portant création de la spécialité « Systèmes numériques » de baccalauréat professionnel comportant trois options et fixant ses modalités de délivrance

Première session d'examen: 2019

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques:

Base reflet Cereq

http://www.cereg.fr

Autres sources d'information :

éduscol

Légifrance

http://www.onisep.fr

http://www.legifrance.gouv.fr

 $\underline{http://eduscol.education.fr/cid47640/le-baccalaureat-professionnel.html}$

Lieu(x) de certification :

 $\label{lieu} \textbf{Lieu}(\textbf{x}) \ \text{de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur}:$

Historique de la certification :

Certification précédente : Systèmes électroniques numériques